



Lettre à la Famille Mennaisienne

Octobre 2015

La Mennais

Frère Yannick Houssay, Supérieur général

COMME UN GRAND ARBRE ...



Orientations proposées
par le Conseil général
de la Congrégation
à la Famille
Mennaisienne,

suite à l'Assemblée
de Ploërmel
en août 2015.

Au mois d'août 2015, nous avons vécu une magnifique expérience à Ploërmel (France), celle d'une Famille mennaisienne unie et enthousiaste. Je crois que nous avons expérimenté « le style familial » que le pape François souhaite pour toute l'Église.

Laïcs et Frères, ensemble, provenant des cinq continents, nous avons cherché à donner de la vigueur à l'arbre de la présence mennaisienne dans le monde. Nous avons voulu le symboliser en plantant un arbre, un **Copalme d'Amérique** ou **Liquidambar**, dans le jardin de la Maison-Mère. Ce bel arbre, lorsqu'il sera devenu grand, ornara le parc de la couleur de sa verdure et de ses fleurs et donnera de l'ombre aux visiteurs. Il symbolisera l'arbre de la famille mennaisienne dans sa diversité et dans sa fécondité à travers le monde. Chaque Province et chaque District en est une branche qui déploie sa vivacité propre pour accueillir, protéger et donner force aux « oiseaux » - les enfants et les jeunes de nos écoles - qui viennent s'y poser. Lorsque vous passerez à Ploërmel, demandez à le voir. Vous penserez alors à présenter à Dieu tous ceux que vous servez.

À présent, tous, nous sommes appelés à accompagner et développer le dynamisme et la vie qui donne la beauté à cet arbre qu'est la Famille Mennaisienne. Comme le faisait remarquer un auteur, « *on ne sculpte pas une pomme comestible, comme on ne fait pas pousser l'herbe en tirant dessus* ». Nous sommes plutôt dans le rôle du cultivateur qui accueille un dynamisme qu'il n'a pas produit. « *L'agriculteur reconnaît que le fruit n'est pas seulement celui de ses efforts, mais avant tout celui de la nature, d'un don initial, d'une forme et d'une formulation dont il n'a pas eu l'idée* » (Fabrice Hadjadj). Telle est en effet notre Famille mennaisienne, puisque tel est le Charisme Mennaisien.



Lettre à la Famille Mennaisienne

Souvenons-nous de ce qu'écrivait Jean-Marie de la Mennais : « *J'ai commencé mon œuvre à Saint-Brieuc avec deux jeunes... qui ne savaient pas plus que moi ce que nous allions faire... petit à petit, le grain de sénevé est devenu un grand arbre... c'est le Seigneur qui a fait cela !* » Il nous faut bien comprendre le sens de cette affirmation : « C'est le Seigneur qui a fait cela ! » Nous connaissons ce passage de Saint Paul : « *Moi, j'ai planté, Apollos a arrosé ; mais c'est Dieu qui donne la croissance. Ainsi donc, ni celui qui plante n'est quelque chose, ni celui qui arrose, mais celui qui donne la croissance : Dieu. Nous sommes les coopérateurs de Dieu* » (1 Co, 3, 6-9). Nous sommes donc des coopérateurs d'une œuvre qui nous dépasse. Nous n'en sommes pas à l'origine, mais nous sommes invités à entrer dans son dynamisme. Nous devons prendre ensemble ce chemin qui conduit à la joie parce qu'il est source de don et non de repli sur soi. Il ouvre à Celui qui est la source de toute vie. Il fait de nous des porteurs de vie auprès de ceux qui ont soif d'un Amour qui nous précède et nous attire, et qu'en Église, nous reconnaissons être Jésus-Christ lui-même.

Nous sommes au service d'une œuvre qui est déjà là par la grâce de l'Esprit de Dieu. Dans ce sens, nous pouvons le dire : ce n'est pas notre œuvre ; c'est celle de Dieu. Nous sommes des serviteurs, toutes et tous, quel que soit notre état de vie ou notre mission propre : frères, laïcs, directeurs d'école, enseignants, parents, personnels de service, étudiants, etc., au service de cette magnifique œuvre qui consiste à accueillir et accompagner la croissance d'un arbre dont les branches s'étendent sur toute la planète. Nous sommes frères et sœurs au service de cette œuvre qui réclame notre enthousiasme et notre générosité. Nous ressemblons à l'agriculteur qui regarde avec fierté grandir la semence à laquelle il apporte amoureusement tous les soins dont elle a besoin.

Le Conseil général, quant à lui, s'est efforcé d'apporter sa propre contribution à la croissance de cet arbre. C'est dans ce but qu'il a organisé cette Assemblée de la Famille Mennaisienne. A présent, il lui revient, avec vous, d'en accompagner le développement. Dans ces pages vous trouverez donc les décisions prises lors de sa Session de septembre 2015 à Rome. Je vous invite à les lire attentivement afin d'accueillir et d'accompagner de votre généreux engagement la croissance de notre Famille mennaisienne.

Prions nos fondateurs de nous aider à écouter l'Esprit comme ils l'ont fait et à suivre ses inspirations avec joie et avec courage.

Frère Yannick Houssay, s. g.



DECISIONS DU CONSEIL GENERAL

Septembre 2015

1. Une Commission internationale de la Famille mennaisienne.

Le Chapitre général de 2012 avait demandé à ce que, sous la responsabilité du Conseil général une commission internationale se mette en place (cf. CG p. 47). Mesurant les avantages qu'apporterait cette initiative, le Conseil général a décidé, en tenant compte de la diversité des situations, de constituer une **commission provisoire**.

La mission de cette commission sera de réfléchir avec le Conseil général à l'animation, la formation et l'organisation de la Famille mennaisienne. Elle devra, entre autres, définir quelle forme prendra la **Commission internationale de la Famille mennaisienne** souhaitée par le Chapitre général.

2. Des Équipes de mission.

L'Équipe de mission est un groupe de Frères et de Laïcs chargé par le Provincial ou le Visiteur, d'accompagner, de coordonner et d'animer la mission éducative dans la Province ou le District. Il en existe déjà dans certaines parties de la Congrégation mais pas dans toutes. Le Conseil général proposera aux Supérieurs majeurs de travailler à la rédaction d'un **texte de base** qui procurera des repères en vue de la constitution de ces Équipes.

3. Une banque de données.

Le Conseil général organisera la constitution d'un **banque de données**.

Tous les documents concernant la Formation initiale et permanente des Frères et des Laïcs aussi bien que l'animation pastorale auprès des jeunes, et élaborés dans les Provinces et les Districts ou par le Conseil général, pourront ainsi être accessibles à tous.



Lettre à la Famille Mennaisienne

4. Une Session de Formation à l'échelle du Continent africain.

En vue de soutenir la mise en place de structures de formation pour la Famille mennaisienne, le Conseil général a décidé d'apporter tout particulièrement son aide aux Provinces et Districts du Continent africain. Il réfléchira avec les Supérieurs majeurs à la mise en place d'**une formation pour Laïcs et Frères** qui permettra de susciter chez les participants un engagement plus grand, localement, dans les domaines de l'animation, de la formation et de l'organisation de la Famille mennaisienne.



5. Un Projet éducatif Mennaisien

A travers une réflexion menée au niveau de toute la Famille mennaisienne, le Conseil général souhaite arriver à l'écriture d'un **Projet éducatif mennaisien** tel que l'a demandé le Chapitre général 2012 : « Le Conseil général initiera en lien avec les Provinces et les Districts, une réflexion qui explicite la mission et qui définit la pédagogie et le style d'évangélisation mennaisienne. » (CG n°7)



Ce texte sera un instrument qui proposera à tous nos centres éducatifs à travers le monde de prendre « l'Évangile comme source d'inspiration » (cf. CG n° 8) de leur projet éducatif, dans la ligne du charisme mennaisien.

6. Une Association des Jeunes Mennaisiens.

Le Chapitre général de 2012 a souligné le « besoin de développer la communion entre les jeunes à travers la Famille mennaisienne ». Il proposait pour cela de réfléchir à la création d'une « association des Jeunes mennaisiens à l'échelle mondiale » (CG N° 15). Pour répondre à cet appel, le Conseil général proposera aux laïcs, aux frères et aux jeunes qui, dans toute la Congrégation, portent de nombreuses initiatives d'animation, de prendre ensemble un chemin qui conduise à des décisions concrètes.